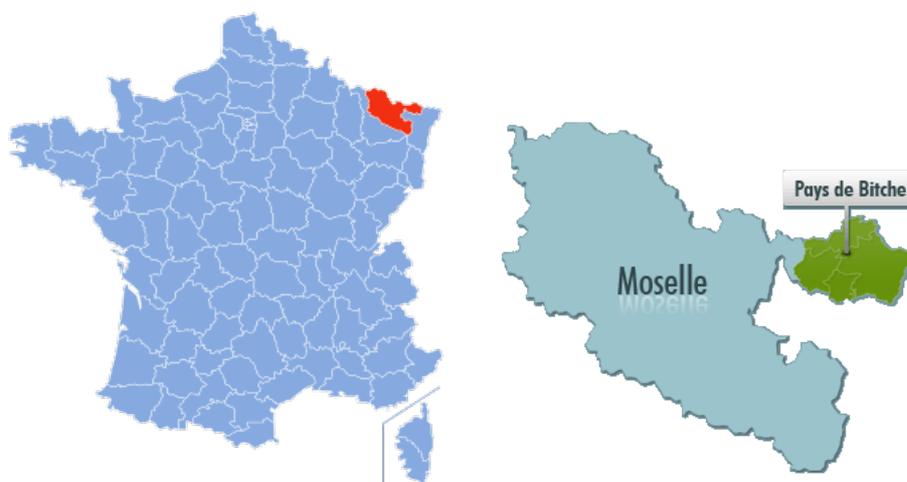


CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE HOMMES-MILIEUX « PAYS DE BITCHE » (OHM PDB)

NOTE D'OPPORTUNITÉ

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU PAYS DE BITCHE



Carte 1-Le département de la Moselle en France

Carte 2-Le Pays de Bitche au sein de la Moselle



Carte 3-Le Pays de Bitche et ses trois cantons

FAIT STRUCTURANT

Après la période féodale, puis la guerre de Trente Ans, le Pays de Bitche se trouve marqué par une forte présence militaire et par l'essor d'une industrie verrière et métallurgique qui tire avantage des ressources naturelles du Pays de Bitche (ressources forestières et hydrauliques denses, sols gréseux très ferrugineux). Cette emprise militaro-industrielle va de pair avec la pratique d'une agriculture familiale vivrière (petits ouvriers-paysans) ayant elle aussi largement contribué à structurer le territoire. Après 1870, les conflits armés entre la France et l'Allemagne vont nettement affaiblir l'industrie verrière et métallurgique du Pays de Bitche. De même, ces industries vont subir les premiers contrecoups de la concurrence, sous l'effet concomitant de rivaux industriels proches (Baccarat pour le cristal, le bassin lorrain pour la sidérurgie) et du développement du commerce international. L'activité militaire deviendra ainsi le principal pourvoyeur d'emploi. Par exemple, en 1900, l'établissement d'un champ de manœuvres et de tirs à proximité de la ville de Bitche, nécessitera de déboiser le terrain (3 500 hectares), de tracer une voie ferrée forestière et de construire des casernes à l'intention des soldats. En 1930, la construction de la ligne Maginot réclamera le travail de centaines d'ouvriers. Ces emplois attachés à l'activité militaire sont à la fois directs et indirects. Ils incluent aussi bien la fourniture de prestations de services ou de matériels par des entreprises locales sous-traitantes que des emplois induits par les dépenses de consommation réalisées par les personnels et leurs familles. On comprend dans ces conditions l'importance sociale et économique de la présence militaire au sein du Pays de Bitche. À plus forte raison que la présence militaire sur le temps long va également structurer durablement les représentations (ou mentalités) au point de la faire percevoir comme une rente de situation indéfectible. Perception possiblement renforcée d'éléments symboliques liés à la Moselle, département retourné à la France après 1945 et orienté vers l'Est dès 1947, compte tenu des menaces potentielles que revêt alors la guerre froide.

Cette emprise militaire s'affermi au sortir de la seconde guerre mondiale comme en atteste la présence du 4^e régiment de cuirassiers à Bitche. En 1972, sous la présidence Pompidou, le premier Livre Blanc sur la Défense Nationale confirme la vocation militaire de Bitche en y installant également

le 57^e régiment d'artillerie. Pour donner un ordre de grandeur, un régiment emploie généralement 1 000 à 1 200 personnes. Étendu aux familles, ce chiffre représente environ 2 500 personnes pour plus de 850 enfants scolarisés. Le Conseil économique et social de Lorraine a évalué que la seule présence du 57^e régiment d'artillerie équivalait à 30 % du chiffre d'affaires des commerçants et des artisans de la ville de Bitche (5 700 habitants), soit environ 30 millions d'euros annuels injectés dans l'économie locale.

Toutefois, la doctrine militaire va faire l'objet d'importantes réorientations au cours de ces dernières décennies. En 1994, sous la présidence Chirac, un second Livre Blanc entend profondément restructurer sa stratégie et son appareil de défense. À cette fin, il est décidé, courant 1996, de professionnaliser entièrement les forces armées, de restructurer les industries d'armement et de mettre fin au service militaire obligatoire. Dans le Pays de Bitche, cette nouvelle donne stratégique va se traduire par la dissolution du 4^e régiment de cuirassiers courant 1997. En 2008, sous la présidence Sarkozy, un troisième Livre Blanc annonce une nouvelle restructuration de la Défense nationale qui débouche, courant 2009, sur la dissolution du 57^e régiment d'artillerie. Cette décision aura des effets particulièrement traumatiques à l'échelle du territoire. Trauma que *Le Nouvel Observateur* résumera en un titre explicite : « Au cœur de la dépression française : les sinistrés de Bitche » (31 août 2008). La colère que suscite cette décision au sein de la population va inciter le gouvernement Fillon à compenser cette perte par l'arrivée du 16^e bataillon de chasseurs courant 2010. Cependant, au même titre que l'État s'était engagé à compenser la dissolution du 4^e régiment de cuirassiers par une montée en puissance du 57^e régiment d'artillerie qui finira par être dissolu à son tour, l'arrivée du 16^e bataillon de chasseurs se présente comme une compensation de faible portée. En effet, ce régiment se compose avant tout de combattants de terrain, projetés, pour les trois quarts d'entre eux, sur différents théâtres d'opération à travers le monde. Par ailleurs, il s'avère que ses effectifs, contrairement à ceux du 57^e régiment d'artillerie, se composent moins de militaires à charge de familles que de « célibataires géographiques ». Une situation qui impacte directement les services publics (écoles notamment) et l'économie locale dont une simple déambulation au

centre-ville de Bitche rend bien compte, offrant au regard le spectacle d'une trentaine de vitrines de magasins vides. C'est dans ce contexte qu'un quatrième Livre blanc, remis au Président Hollande fin avril 2013, prévoit 24 000 réductions de postes dans l'armée française entre 2015 et 2019. Le spectre du départ des militaires restants ressurgit à nouveau au sein de la population. Tout comme celui de la rétrocession par l'armée d'un terrain de 3 500 hectares fortement impacté par la pollution pyrotechnique (alors même que les casernes désertées par les précédents régiments n'ont toujours pas trouvé d'affectation, que la ville de Bitche s'est fortement endettée pour les acquérir et que les édiles ont fini par les qualifier de « verrues urbaines »).

C'est, plus largement, un sentiment d'abandon et de défiance à l'endroit du personnel politique qui se fait jour aujourd'hui. L'accélération du rythme des restructurations de la Défense sur fond de crise économique génère une forme d'incertitude quant à l'avenir sur ce territoire structuré, depuis plusieurs siècles, par une présence militaire ayant fini par marquer de son empreinte le paysage, le tissu économique local, l'organisation des services publics, la distribution des espaces, les moyens de circulation et l'environnement, à telle enseigne que la ville de Bitche apparaît symboliquement indissociable de l'armée et de ses régiments – ce qui rend par ailleurs la ville peu attractive aux yeux des développeurs économiques potentiels. En réalité, le retrait progressif de l'armée a pour effet de transformer le territoire en profondeur depuis une vingtaine d'années. Les données disponibles ainsi qu'une année d'enquête de terrain confirment une tendance générale à la déprise à l'échelle du territoire – déprise industrielle, déprise ferroviaire, déprise agricole, déclin démographique, et plus généralement, déprise des services publics (maternité, service de chirurgie, écoles, bureaux de poste) – qui va s'accroissant depuis la fin des années 1990.

Toutefois, si les restructurations militaires sont communément envisagées sous l'angle de leur poids socioéconomique à l'échelle d'un territoire donné, elles sont plus rarement évaluées à hauteur de leur impact sur les écosystèmes. Or, c'est précisément ce qui fonde l'OHM Pays de Bitche que de viser à l'articulation de ces deux dimensions généralement disjointes en considérant le Pays de Bitche comme un socio-écosystème. D'autant que cette chaîne de déprises s'accompagne d'un recul de

l'anthropisation qui semble favorable à une recolonisation végétale et faunistique et donc, au retour de la naturalité. Ces déprises se traduisent en effet par des dynamiques naturelles de reconquête des prairies et des champs, une recolonisation forestière, un ensablement des rivières, le développement de friches marécageuses, le développement de plantes invasives, l'augmentation des tiques, une surdensité d'ongulés et par le retour des grands prédateurs (loup et lynx). En somme, de manière schématique, tout semble aller dans le sens d'une inversion du rapport (de force) entre les hommes et leur environnement au bénéfice de la nature. Aux yeux d'une grande partie de la population, cette nature devient excessivement présente et potentiellement hostile. Cette évolution doit d'autant plus être interrogée que d'un point de vue historique, l'aménagement du territoire a toujours reposé sur l'exploitation et la maîtrise des ressources naturelles (par les industriels et les petits ouvriers-paysans) ainsi que sur le contrôle des espaces (par les militaires). Exploitée et aménagée, dominée et canalisée, la nature a, jusqu'à une période récente, toujours fait l'objet d'un encadrement au Pays de Bitche. La transformation du territoire pose ainsi en retour la question des reformulations du rapport à la nature. Pour certaines officines touristiques, la « nature » ne se conçoit que relativement domestiquée et apprivoisée. De sorte que cette dynamique de déprise apparaît totalement anachronique au regard du processus de structuration du territoire et des logiques de développement économiques dominantes. Elle l'est d'autant plus que la nature fait désormais l'objet de mesures de protection et que le Parc naturel régional des Vosges du Nord et certains naturalistes locaux proposent de restaurer la « naturalité des milieux » en suspendant tout type d'intervention humaine dans certaines zones protégées. Mais il ne s'agit pas seulement ici de conceptions anthropologiques opposées de la nature. S'y joue plus largement une dynamique de déprise généralisée alimentant autant le sentiment d'une dégradation du cadre de vie que celui d'une détérioration de la qualité de vie, avec en creux, un effritement inéluctable de la cohésion sociale. De ce point de vue, tout porte à penser que le passage d'un territoire marqué par une forte présence

militaire à un territoire en déprise généralisée semble propice à une forme d'ensauvagement ou de retour du sauvage¹.

ÉVÉNEMENT FONDATEUR

Le 22 février 1996, le Président de la République, Jacques Chirac, annonce au cours d'un entretien télévisé une profonde réforme de la Défense reposant sur trois axes : passage à l'armée de métier, restructuration des industries d'armement et abandon du service militaire obligatoire. Il s'agit, selon ses termes, de mettre en place une Défense « plus efficace, plus moderne et moins coûteuse ». La réforme poursuit un objectif de plus grande efficacité des armées françaises confrontées à un contexte stratégique renouvelé après la chute du Mur de Berlin. Elle se traduit par le déplacement et/ou la dissolution de régiments, de camps et de bases militaires. Pour le Pays de Bitche, cette annonce constitue l'événement fondateur à partir duquel émerge un contexte nouveau à l'échelle du territoire.

TERRITOIRE

Situé au Nord-est du département de la Moselle, le Pays de Bitche est un espace rural enclavé et frontalier bordé au Nord par la frontière allemande (Rhénanie-Palatinat) et au Sud par le département du Bas-Rhin. Il compte un peu moins de 36 000 habitants pour 47 communes réparties au sein de trois cantons appartenant à l'arrondissement de Sarreguemines. D'une surface de 615 km² ce territoire se compose d'une partie occidentale caractérisée par un plateau découvert, tandis que la partie orientale est essentiellement boisée. Historiquement, le territoire est polarisé par une ville moyenne (Bitche) à forte tradition militaire depuis la seconde moitié du XV^e siècle. Ses habitants y pratiquent le francique rhénan, communément appelé *platt*. Cette spécificité linguistique conduit les

¹ La notion de sauvage peut être définie de la manière suivante : « Sauvage signifie avant tout libre, indompté ou débridé, en contraste avec ce qui apparaît comme intégralement défini en termes humains. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une nature "vierge", mais d'une nature où les humains se sentent cohabiter avec d'autres êtres, et avec les surprises que ces êtres peuvent leur réserver – il y a des zones [sauvages] au sein même de nos cités ». Voir DEMORCY, Didier, STENGERS, Isabelle in ABRAM, David. 2013. *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens*. Paris : La Découverte, p. 17.

habitants à nommer leur territoire « Bitcherland » et à se qualifier eux-mêmes de « Bitcherläner » pour se distinguer des « Saagueminer » (habitants de Sarreguemines) et des « Elsässer » (Alsaciens). Par ailleurs, le Pays de Bitche peut aussi être considéré comme une entité administrative et touristique puisqu'elle dispose d'une communauté de communes, d'un office du tourisme et d'une carte IGN à son nom. Les définitions du Pays de Bitche sont donc multiples. Elles invitent à accorder de la souplesse au territoire en ce qu'elles permettent de faire varier les échelles d'observation de sorte à être pertinentes pour les phénomènes observés. Il s'agit donc moins de fixer les frontières du Pays de Bitche que de considérer le Pays de Bitche comme un socio-écosystème combinant humain et non humain dans des échelles d'action et d'interactions multiples.

THÉMATIQUES CLÉS

La thématique générale de l'OHM PdB visera à comprendre en quoi un recul de l'anthropisation (chaîne de déprises) peut être favorable au retour de la naturalité (recolonisation végétale et faunistique). En d'autres termes, il s'agira d'étudier un contexte de transformation propice au retour du sauvage en mesurant ses conséquences sur les humains et la nature. Ce projet implique un triple objectif :

1. Combiner sciences écologiques et sciences humaines et sociales.
2. Envisager les données recueillies selon une approche systémique.
3. Prendre appui sur un socle de connaissances concernant :
 - La structuration du contexte historique et géographique du Pays de Bitche.
 - L'enclenchement d'une chaîne de déprises.
 - Le processus de transformation du contexte hommes-milieu (perception/adaptation/instrumentalisation).

À cette fin, la programmation scientifique de l'OHM PdB s'attachera à privilégier quatre grands axes de travail (thématiques clés) :

1. MODES DE VIE EN CONTEXTE DE TRANSFORMATION

- Caractéristiques socioéconomiques de la population.
- Relations à la nature, conflits d'usage, pratiques de santé (en relation avec les pratiques).
- Dynamiques transfrontalières (politique, économique, touristique).

2. DYNAMIQUES DE LA BIODIVERSITÉ

- **Dynamiques forestières**
 - Dynamiques forestières, devenir des forêts spontanées, relations faune-chasseurs.
 - Diversité végétale après une intense pollution pyrotechnique.
- **Dynamiques des sols**
 - Inventaires de diversité végétale et diversité microbienne (tourbières).
 - Biodiversité après pollution pyrotechnique, conséquences sanitaires.
- **Dynamiques hydrographiques**
 - Ensablement des cours d'eau, dynamique des étangs et des rivières, qualité de l'eau.
 - Qualité des poissons, disparition et réapparition de certaines espèces, impact des activités piscicoles.
- **Dynamiques faunistiques**
 - Surdensité d'ongulés.
 - Retour des grands prédateurs, Parlement du lynx, réactions des chasseurs.

3. AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET CULTURELLES

- **Aménités environnementales**
 - Biens et services rendus par les écosystèmes.

- Valeur et attractivité des paysages.
- **Aménités sociales**
 - Impact des labels (réserve de biosphère transfrontalière Unesco...).
 - Retombées économiques (emplois) des labels et dispositifs de protection.
- **Aménités culturelles**
 - Place de la nature dans la culture (loisirs, éducation, qualité de vie...).
 - Requalification des sites industriels ou militaires abandonnés ou rétrocedés.

4. CONSTRUCTION DE L'EXPERTISE

- Comment les chercheurs, élus, acteurs locaux, individus ordinaires... mobilisent et redéfinissent les catégories et les notions.
- Comment ils construisent et négocient leurs positions, leurs arguments, dans le cours des actions dans lesquelles ils sont engagés.
- Comment ils prennent en compte et/ou redéfinissent les échelles d'observation et d'action des phénomènes en construisant des réseaux, des partenariats et en participant à l'OHM.